



MINISTÈRE
DE LA MODERNISATION
DE L'ADMINISTRATION,
*en charge de l'énergie
et du numérique*

ARRETE N° 009668 / MAE du

28 AOUT 2019

0 2 3 1 6 4
N°
Courrier arrivé le
29 AOUT 2019
N° Général de
Ressources Humaines

Proclamant les résultats de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'aide médico-technique principal du cadre d'emplois des aides médico-techniques de la fonction publique de la Polynésie française au titre de l'année 2019.

Visé : DGRH

22 AOUT 2019

LE MINISTRE DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION

en charge de l'énergie et du numérique

Visa :

DGRH

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 650/PR du 23 mai 2018 portant nomination du Vice-Président et des Ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu l'arrêté n° 656/PR du 23 mai 2018 modifié, relatif aux attributions du Ministre de la modernisation de l'Administration, en charge de l'énergie et du numérique ;

Vu la délibération n° 95-215 AT du 14 décembre 1995 modifiée, portant statut général de la fonction publique de la Polynésie française ;

Vu la délibération n° 95-217 AT du 14 décembre 1995 modifiée, relative aux conditions générales de recrutement des agents de la fonction publique de la Polynésie française ;

Vu la délibération n° 95-251 AT du 14 décembre 1995 modifiée, portant statut particulier du cadre d'emplois des aides médico-techniques de la fonction publique de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 298/CM du 17 mars 1997 modifié, relatif à l'examen professionnel d'accès au grade d'aide médico-technique principal de la fonction publique de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 3911/MAE/DGRH du 4 avril 2019, portant date d'ouverture et organisation matérielle d'un examen professionnel pour l'accès au grade d'aide médico-technique principal du cadre d'emplois des aides médico-techniques de la fonction publique de la Polynésie française au titre de l'année 2019 ;

Vu l'arrêté n° 6667/MAE/DGRH du 20 juin 2019 portant nomination des membres du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'aide médico-technique principal du cadre d'emplois des aides médico-techniques de la fonction publique de la Polynésie française au titre de l'année 2019 ;

Vu le procès-verbal d'admission n° 14187/MAE/DGRH du 21 août 2019.

ARRETE

Article 1er. - Est déclarée admise à l'examen professionnel pour l'accès au grade d'aide médico-technique principal du cadre d'emplois des aides médico-techniques de la fonction publique de la Polynésie française au titre de l'année 2019 :

Mme ARIPEU épouse BRUNEAU Namoure

Ampliations :

PR	1
VP	1
SGG	1
REG	1
MAE	1
DGRH/SGC	1
DGRH/CMR	1
JOPF	1

VISÉ : DGRH

Article 2. - Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le

28 AOUT 2019

Le Ministre
de la modernisation
de l'Administration,
en charge de l'énergie
et du numérique

Priscille Tea FROGIER



Pour Ampliation,
Pour Le Secrétaire Général du Gouvernement
et par Délégation



T. Fenuaiti
T. FENUAITI